

Direction de l'Instruction publique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **28 (1899)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

eût la billevesée de faire enseigner la cuisine à l'école, concurrentement avec les branches d'enseignement général, cela dépassait toutes les bornes de la fantaisie permise. Est-ce que la cuisine s'apprend à l'école? — Et où s'apprend-elle donc, répondions-nous; celles qui devraient la savoir ne la savent pas.

Les données manquent pour dire combien de personnes, à Fribourg, ont appris ces temps-ci la cuisine dans les ménages auprès de cuisinières professionnelles; mais à l'École secondaire pendant ces dix mois, il y en a eu 116!

Laissons exprimer à M^{me} Coradi-Stahl, la très judicieuse inspectrice fédérale des cours professionnels pour femmes, le bien qu'elle pense de nos cours. Nous citons le rapport officiel qu'elle a adressé au Département fédéral de l'*Industrie* :

« Les deux maîtresses en fonctions — M^{me} Bonabry et M^{lle} Bolton — possèdent les connaissances les plus étendues en l'art culinaire et rivalisent de zèle pour donner aux élèves, selon une méthode bien entendue, les démonstrations nécessaires sur la manière d'accommoder les mets les plus variés et pour mettre les jeunes filles à même de les préparer à leur tour.

« Les divers cours successifs ou parallèles, où l'on étudie la cuisine la plus simple et les mets les plus délicats, exerceront peu à peu leur influence sur l'alimentation de la population de Fribourg et sur le bien-être des familles, qu'elles habitueront à la nourriture la plus rationnelle, préparée avec la plus grande économie possible.

« On a fait un très juste calcul en fixant pour ces cours de cuisine une finance d'inscription si minime qu'elle équivaut presque à la gratuité complète; ils sont ainsi à la portée de tout le monde.

« Puisse-t-on, à Fribourg, soutenir et développer encore cette excellente institution! »

♦♦♦♦♦

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un concours est ouvert pour la nomination d'un instituteur à l'école de **Villars-sous-Mont**.

Traitement : 800 fr. et accessoires légaux.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture de la Gruyère, jusqu'au 28 août prochain, et l'examen de concours aura lieu le 30 août, à 2 heures au local de l'école précitée.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un instituteur à l'école de **Nant** (Bas-Vully).

Traitement : 1000 fr. et accessoires légaux.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Lac, jusqu'au 28 août prochain, et l'examen de concours aura lieu le 30 août, à 2 heures, au local de l'école précitée.

Un concours est ouvert pour la nomination d'une institutrice à l'école des filles de **La Joux**.

Traitement : 800 fr. et accessoires légaux.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture de la Glâne jusqu'au 21 août, et l'examen de concours aura lieu le mercredi 23 août, à 2 heures de l'après-midi, au local de l'école précitée.



BIBLIOGRAPHIES

I

Cahier de calcul. Bureau du matériel scolaire.

La cinquième série du cours gradué de calcul est en vente au Bureau central du matériel d'enseignement. Nous avons pu jeter un coup d'œil sur ce cahier de 66 pages de texte, y compris deux pages de la couverture, et nous n'hésitons pas à dire qu'il fait le plus grand honneur à son auteur, M. le receveur d'Etat Michaud. Les exercices et les problèmes sont classés d'une manière très progressive, et les données en correspondent toujours aux réalités quotidiennes, point plus important qu'on ne croit pour aider à l'éducation pratique de la jeunesse.

La cinquième série débute par les fractions décimales, dont l'étude a commencé à la série précédente ; puis vient le système métrique, très clairement exposé ; chaque espèce de mesure est accompagnée d'exercices et de problèmes qui servent en même temps d'application au calcul des fractions décimales. Une heureuse innovation consiste dans l'introduction du calcul des surfaces et des volumes les plus faciles, mis à la portée des enfants par une série de figures représentant les polygones et les principaux polyèdres.

Signalons une autre innovation qui sera approuvée : l'enseignement des premiers éléments de la comptabilité au moyen d'exercices adaptés aux conditions morales et économiques du canton de Fribourg.

L'étude des fractions ordinaires est ensuite abordée d'une manière systématique, et elle sert logiquement d'introduction aux règles de trois, aux calculs d'intérêt, d'escompte, de partage proportionnel, etc. Ces parties seront reprises et complétées dans la sixième série qui, espérons-nous, ne se fera pas attendre.

L'introduction de la cinquième série du cours gradué de calcul dans le degré supérieur de nos écoles primaires ne peut manquer de développer les connaissances pratiques et d'élever le niveau des intelligences.

M. S.

II

Nouveau Larousse illustré. Les derniers fascicules de ce remarquable dictionnaire encyclopédique renferment les principaux articles suivants :

Corset, Corporation, de Corot, du Corrège, de Cortez, de Cortot, les monographies de la *Corrèze* et de la *Corse*, qu'accompagnent des cartes si complètes et si fines. Citons encore le mot *Corps*, où on